

---

## Une démarche innovante pour la protection des abeilles



**Abeille à miel (*Apis mellifera*) et syrphe ceinturé (*Epsyrphus balteatus*) sur une fleur de chardon**

Crédit photo : MEEDDM/Laurent Mignaux

**Dans un contexte d'affaiblissement et de surmortalité des colonies d'abeilles, essentielles à la reproduction des espèces végétales, et dans la continuité des engagements du Grenelle Environnement, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports et Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, s'engagent pour que les abords routiers soient en mesure d'accueillir des insectes pollinisateurs.**

**Au printemps 2010, des espèces végétales mellifères\* vont ainsi être semées sur plus de 250 kilomètres d'accotements routiers afin d'offrir aux abeilles de nouvelles ressources florales pour leur alimentation.**

Cette expérimentation, qui associe services de l'État et spécialistes de l'apiculture au travers de l'association « réseau biodiversité pour les abeilles », sera évaluée pendant trois ans. Intensité du butinage, composition des pollens, analyse du miel... autant d'indicateurs qui permettront d'apprécier l'efficacité de la démarche, les éventuels problèmes qui se poseront, et de rechercher les solutions adéquates.

**L'objectif est, aux termes de ces trois années, d'étendre ce dispositif à l'ensemble du réseau routier national non concédé (environ 12 000 km) et de mettre les connaissances acquises à disposition des autres gestionnaires de réseaux routiers (sociétés autoroutières, collectivités territoriales) qui souhaiteraient se lancer dans une démarche similaire.**

La lutte contre la régression des pollinisateurs, et notamment des abeilles, représente un enjeu déterminant en termes de biodiversité. En effet, en butinant les fleurs pour en récolter le nectar et le pollen, les abeilles assurent naturellement la pollinisation de nombreuses espèces végétales et permettent ainsi la fécondation nécessaire à la production de fruits et de graines, eux-mêmes essentiels à la survie de très nombreuses espèces animales. Cette démarche innovante permet d'introduire des réserves de pollen et de nectar de bonne qualité tout au long de l'année apicole. Cette réserve est indispensables pour améliorer le bol alimentaire des abeilles et contribue au maintien de leurs défenses immunitaires.

*« Plus de 35% de nos ressources alimentaires proviennent aujourd'hui des insectes pollinisateurs comme les abeilles. Les protéger c'est aussi assurer notre survie »* déclare Chantal Jouanno.

Pour Dominique Bussereau *« l'objectif est clairement aujourd'hui de réduire les impacts environnementaux des infrastructures routières et de leur faire jouer un rôle positif en matière de biodiversité. Cette démarche complète les actions déjà engagées sur les abords routiers, comme la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ou le développement de pratiques de fauchage écologiques respectueuses des cycles de reproduction de la faune et de la flore ».*

\*Les plantes mellifères (visitées par les abeilles), sont des plantes dont les fleurs assurent aux colonies d'abeilles un apport en nectar (dites plantes nectarifères) ou en pollen (pour les plantes pollinifères), voir des deux à la fois.